MDM Invest

Objet

Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

Nature et plafond d'intervention

- Contribution non remboursable avec un plafond de 5 MDH

Cibles éligibles

- Marocains résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valides ;
- Marocains ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

Programmes d'investissement éligibles

- Les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant **au moins égal à 1 MDH** promu directement par un MRE seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers.

Secteurs éligibles

- Industrie
- Services liés à l'industrie
- Education
- Hôtellerie
- Santé

Schéma de financement

- **Apport en fonds propres de la part du MRE** : 25% au minimum du montant total du projet d'investissement, sous forme d'un apport en devises à verser ou à transférer dans un compte en dirhams dédié au projet(*).
- **Fonds MDM Invest** : 10% du montant de la quote-part des MRE dans le projet.
- **Le reliquat** : Financé soit par un crédit bancaire soit par tout autre apport en numéraire.

Où déposer la demande ?

- La banque est le guichet unique d'utilisation de "MDM Invest" quel que soit le cas de figure : Le MRE demande un crédit bancaire ou cherche à se contenter de ses fonds propres et de "MDM Invest".

Organisme gestionnaire

TAMWILCOM

Source * : https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mdm-invest

المركز الجهوي للإستثمار ▪ بني ملال-خنيفرة
Centre Régional d'Investissement ▪ Béni Mellal-Khénifra

* Les données de cette fiche sont à titre indicatif. Pour avoir des informations actualisées, merci de visiter le lien indiqué